



*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

**INFORUP**

**SEMAINE DU 27 AVRIL AU 1<sup>er</sup> MAI 2020**

*En raison de la Fête du Travail ce vendredi 1<sup>er</sup> mai,  
cette édition de l'InfoRUP est publiée le jeudi 30 avril 2020*

**LA FEDOM ET EURODOM AUDITIONNÉS PAR LA DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR L'IMPACT DU COVID-19 :**

Ce jeudi 30 avril, la FEDOM et EURODOM ont été auditionnés par la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale sur l'impact économique du Covid-19 sur les entreprises et filières des Outre-mer.

EURODOM était représenté par son Délégué général adjoint, Benoit Lombrière, et la FEDOM, par son Président Jean-Pierre Philibert.

Vous pourrez retrouver leurs interventions et leurs réponses aux questions des députés à ce lien : [http://videos.assemblee-nationale.fr/direct.8999394\\_5eaaaf3275303](http://videos.assemblee-nationale.fr/direct.8999394_5eaaaf3275303)

## **ADOPTION DU RAPPORT SUR LES MESURES TRANSITOIRES DE LA PAC EN COMMISSION AGRICULTURE DU PARLEMENT EUROPÉEN :**

La commission de l'Agriculture (AGRI) du Parlement européen a largement adopté, mardi 28 avril, le rapport relatif au règlement transitoire pour 2021 et 2022 (rapport de la députée finlandaise du groupe RENEW, Elsi Katainen). Cette adoption suit celle du rapport pour avis de Herbert Dorfmann (PPE, Italie) de la commission du Développement régional (REGI) du Parlement européen le jeudi 23 avril.

Pour rappel, le règlement transitoire vise à étendre l'application des règles actuelles de la Politique agricole commune (PAC), qui doivent expirer au 31 décembre 2020. Alors que les négociations relatives à la prochaine PAC et au Cadre Financier Pluriannuel (CFP) de l'UE pour la prochaine période de programmation (2021-2027) ont pris du retard, le règlement transitoire garantit la poursuite des paiements aux agriculteurs pour 2021, voire 2022 si le prochain budget de l'UE n'était pas adopté dans les prochains mois.

Concernant les RUP, trois amendements ont été adoptés en commission REGI et en commission AGRI les 23 et 28 avril 2020 :

- Le maintien du budget du POSEI à son niveau actuel après 2020 ;
- Le rehaussement du plafond actuellement autorisé dans le cadre du Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA) pour les régions françaises, afin de répondre aux prévisions de croissance de la production locale dans les filières animales ;
- L'introduction d'un nouvel outil d'autofinancement pour les interprofessions des seules RUP permettant de pérenniser leur fonctionnement et leur efficacité (les cotisations interprofessionnelles étendues, CIE).

Ces trois demandes des RUP sont ainsi incluses dans le texte qui sera soumis au vote de la plénière du Parlement européen les 13-14 mai 2020. Ce vote aura pour objectif d'adopter le mandat de négociation du Parlement européen et d'autoriser le démarrage des négociations interinstitutionnelles (trilogues) avec le Conseil et la Commission européenne.

Pour rappel, le Conseil a adopté sa position partielle sur le règlement transitoire le 7 avril, sans se positionner sur les questions budgétaires dans l'attente d'un accord au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement sur le CFP 2021-2027.

Dès que le mandat de négociation aura été voté en plénière du Parlement européen les 13 et 14 mai, les équipes de négociateurs des trois institutions pourront démarrer les trilogues.

## **LE COMMISSAIRE EUROPÉEN EN CHARGE DE L'AGRICULTURE PRÉSENTE DE NOUVELLES MESURES POUR LUTTER CONTRE LA CRISE ACTUELLE :**

Le Commissaire en charge de l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a présenté jeudi 30 avril aux eurodéputés un nouveau paquet de mesures pour aider les agriculteurs à lutter contre la crise du COVID-19. Cette nouvelle audition devant la Commission Agriculture du Parlement européen fait suite à celle du 15 avril, au cours de laquelle les députés avaient demandé au Commissaire des mesures supplémentaires. Ainsi, la Commission européenne propose de :

- Débloquer un fonds de 76M€ pour les agriculteurs, récupéré sur des enveloppes non-consommées ;
- Aider les secteurs laitiers et de la viande via une aide au stockage privé ;
- Introduire plus de flexibilité pour les secteurs fruits et légumes, ainsi que pour le vin. Les organisations de producteurs pourront utiliser plus d'un tiers des dépenses des programmes opérationnels pour lutter contre les conséquences du COVID-19 ;
- Mettre en place des mesures de stabilisation des marchés pour le lait, la pomme de terre et la farine.

Janusz Wojciechowski a également annoncé que la Stratégie de « la fourche à la fourchette » initialement prévue pour la fin mars, puis décalée à la fin avril à cause du COVID-19, sera repoussée jusqu'à nouvel ordre. La Commission souhaite en effet pouvoir intégrer de nouveaux éléments liés à la réponse à l'épidémie.

Les principaux groupes politiques (PPE-droite, S&D-socialistes et Renew-LREM) ont apporté leur soutien à la position de la Commission, même s'ils ont jugé ces mesures insuffisantes.

Des députés de tous bords ont demandé à ce que la Commission utilise la réserve de crise. Le Commissaire y est favorable, mais a ajouté que son utilisation est conditionnée à des négociations avec les États membres.

Les députés ont enfin demandé davantage de fonds que les 76M€ annoncés par la Commission. A ce titre, plusieurs groupes souhaitent la mise en place d'un fonds exceptionnel pour venir en aide aux agriculteurs.

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 4 AU 8 MAI 2020

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
<b>Lundi 04/05</b>	Réunion de la commission de l'Environnement (ENVI)  Réunion extraordinaire des coordinateurs de la commission de l'Agriculture (AGRI)			
<b>Mardi 05/05</b>				
<b>Mercredi 06/05</b>				
<b>Jeudi 07/05</b>	Réunion extraordinaire de la commission de l'Agriculture (AGRI)			
<b>Vendredi 08/05</b>				